

Groupe Garderie

La garderie est un service assuré par l'APE Saint Ex. et opéré par RIE, entreprise privée mandatée par l'APE.

Elle est réalisée entre 8h30 et 9h10 chaque jour de la semaine dans les locaux de l'école (cours et réfectoire).

54 élèves concernés composés pour moitié d'élèves du secondaire.

C'est un service payant pour les familles utilisatrices : près de 500 € / an / enfant

Objet : assurer l'accueil anticipé des enfants en attendant l'ouverture des portes de l'école, les classes commençant à 9h30.

Constat 2013/2014 :

- 1 Ce service n'existe pas à Condé, l'école, ouvrant ces portes ½ heure avant le début des classes, assurant gratuitement l'accueil anticipé.
- 2 Le réfectoire est un endroit non adapté à la réalisation de ce type de service
- 3 Les encadrants de RIE assurent une prestation de qualité
- 4 Les potentiels pour ouvrir le service plus tôt et en fin de journée ne permettent pas d'atteindre les minima requis

Objectifs 2014/2015 :

- Tendre vers la gratuité du service (1)
- Obtenir de l'école un espace plus adapté que le réfectoire (2)
- Enquêter auprès des Parents pour identifier de nouveaux besoins (4)

Résultats 2014/2015 :

- Nouvel espace : le CDI depuis janvier 2015 (2). Obtenu dans le cadre de réunions dédiées entre l'APE Saint Ex. et la Direction. Les encadrants comme les enfants sont ravis.
- Février enquête auprès des parents, une dizaine de familles intéressées par une ouverture à partir de 8h15 : pas de minima atteint (4). RIE et grâce au consentement de l'école, assure l'accueil gratuit de cette dizaine d'enfants, à titre gracieux.
- Gratuité du service pour le même créneau horaire : obtenu dans le cadre des négociations pour la mise en place de la « Réforme des rythmes scolaires » (1), juin 2015.

Axes pour l'année 2015/2016 :



- Identifier un nouveau créneau horaire de réalisation (enquête auprès des parents), savoir si nous assurons le service pour l'année.
- Ecrire le descriptif du service pour garder en mémoire ses standards dans le cas où celui ci disparaîtrait.